



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU RUISSEAU- PORTOBELLO



Pourquoi la réserve du Ruisseau-Portobello est-elle si particulière?

La réserve nationale de faune (RNF) du Ruisseau-Portobello, située à l'est de Fredericton au Nouveau-Brunswick, fait partie d'une grande forêt de plaines inondables et d'un complexe de milieux humides. Le ruisseau serpente à travers de grandes étendues de marais ouverts, de marécages arbustifs, de baissières boisées et de forêts. Cette RNF de 2 084 hectares est l'un des habitats les plus productifs pour la sauvagine et d'autres espèces fauniques au Nouveau-Brunswick.

Établie en 1995, la RNF du Ruisseau-Portobello :

- procure un habitat de reproduction pour la sauvagine, notamment pour les canards nichant dans des cavités comme le **Canard branchu** et le **Garrot à œil d'or**;
- est fréquentée par de nombreux autres oiseaux aquatiques comme les bécassines, le **Grèbe à bec bigarré**, la **Marouette de Caroline**,

le **Butor d'Amérique**, le **Grand Héron** et la **Sterne pierregarin**;

- procure un habitat à 25 espèces de mammifères comme l'**original**, le **cerf de Virginie** et l'**ours noir**;
- fait partie de la Zone importante pour la conservation des oiseaux de la rivière Saint-Jean;
- abrite 37 espèces végétales rares à l'échelle provinciale.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies

en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve du Ruisseau-Portobello?

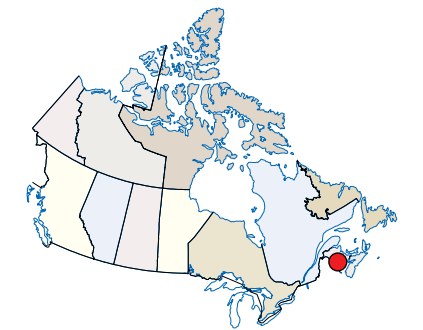
L'accès à la RNF du Ruisseau-Portobello est permis pour pratiquer des activités comme l'observation de la faune, le canotage, la randonnée pédestre, le ski et la cueillette de baies. Il est permis d'y pratiquer la pêche, la chasse et le trappage, du moment que les règlements provinciaux et fédéraux sont respectés. Les véhicules doivent uniquement circuler sur les routes d'accès désignées et les véhicules tout-terrain sont interdits. Seules les petites embarcations dotées d'un moteur hors-bord n'excédant pas 9,9 HP sont permises. De plus, il est interdit de monter une tente, de camper ou de faire un feu dans la RNF.



Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région de l'Atlantique
Service canadien de la faune
17, rue Waterfowl
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4N1
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve du Ruisseau-Portobello?



ISBN : 978-0-660-21689-8

N° de cat. : CW66-367/2014F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada sauf paysage (centre) © A. MacFarlane; © Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

